

sacrés, en appel au règne d'amour et de miséricorde de notre Roi Jésus, de notre Reine Marie.

Chaque drapeau arboré aurait la valeur d'un hommage public, individuel ou familial; et l'on sait les bénédictions promises par le Sacré Cœur à qui consent à l'honorer publiquement. Les drapeaux déployés chez un peuple constitueraient son hommage national. L'ensemble effirait au Christ-Roi l'*Hommage mondial* qui lui est dû.

Nous serions heureux si nos frères d'Orient, si tous nos frères séparés, acclamaient avec nous, par le pavoisement, le Roi des Nations, la Royauté transcendante de l'Homme-Dieu. *Laudate Dominum omnes gentes, laudate eum omnes populi.*

Pour perpétuer le souvenir et les fruits de ce geste, sans précédent de l'humanité chrétienne, on renouvellerait chaque année le pavoisement en une fête sociale, internationale, dite de l'Hommage, à une date fixe, connue d'avance de tous, consacrée déjà par des manifestations de ce genre, le second dimanche de la Fête-Dieu, solennité de la fête du Sacré Cœur, où le culte du divin Cœur se mêle au culte de l'Hostie.

Au geste social nous joindrons le geste religieux auquel pourra nous convier l'Eglise. Nous souhaitons que tous, après les heures de travail, assistent au moins à un salut où, devant le Saint Sacrement exposé, l'on réciterait une formule de consécration et d'hommage au Cœur de Jésus par le Cœur de Marie. Chaque soir, la même supplication monterait des sanctuaires en toutes les langues, vers le Dieu d'amour, d'union et de paix.

Prêtres, pour appeler sur nous, notre peuple et le monde, les bénédictions de l'Immaculée, par une délicate attention, aimons à la saluer chaque jour, de ces invocations déjà bénies de l'Eglise: « O Marie, reine du clergé, Mère de miséricorde, priez pour nous. »

Nous remercions d'avance, de toute l'effusion de notre cœur, les revues, les journaux, toutes les publications où cet appel sera signalé, reproduit ou traduit. Nous prions leurs directeurs d'adresser à Lourdes deux exemplaires. Une collection sera versée aux archives du Congrès; l'autre sera conservée dans celles du célèbre pèlerinage après avoir été déposée en hommage sur l'autel de Marie.

Que saint Joseph, patron de l'Eglise universelle, que saint Michel Archange, porte-étendard du Verbe Incarné, nous soient en aide pour le succès de ce grandiose et pacifique mouvement!

Le 11 février 1914,

En la fête de l'Apparition de Lourdes.

Mgr HEYLEN.

Publié avec l'approbation de Mgr l'Archevêque de Montréal